

Communiqué de presse

POINTS ETUDE : MON UNIVERSITE PARTOUT D'UN SEUL CLIC !

Le point Etude, un lieu aménagé pour l'étude, hors du campus universitaire, où l'étudiant a la possibilité de se connecter gratuitement à son Espace Numérique de Travail (ENT).

L'Université à l'ère du numérique : un Espace Numérique de Travail pour chaque étudiant.

Avec le projet Université Numérique en Région Bretagne, les établissements universitaires de Bretagne et l'IUFM mettent à disposition des étudiants un Espace Numérique de Travail (ENT). L'ENT est un espace d'information et de travail personnel qui donne la possibilité d'accéder à ses fichiers, à son courrier électronique, à ses horaires de cours, à son dossier administratif mais aussi à des cours en ligne et à des livres électroniques. L'ENT devenant incontournable, l'étudiant doit avoir la possibilité de s'y connecter facilement.

Le réseau des points Etude : un accès gratuit à l'ENT, hors du campus.

L'Université Numérique en Région Bretagne a donc engagé parallèlement des actions visant à favoriser l'accessibilité à l'ENT dans le campus (installation de bornes Wifi, de salles informatiques libre service) mais également à l'extérieur des campus universitaires. C'est le cas du développement du réseau des « points Etude ».

Le point Etude est un **lieu aménagé pour l'étude**, hors du campus universitaire, dans une bibliothèque où l'étudiant a la possibilité de **se connecter gratuitement à son ENT**, soit en utilisant un PC fixe mis à disposition et relié au réseau, soit en utilisant un portable, une connexion Wifi étant également disponible.

Les étudiants habitant loin du campus et n'ayant pas d'accès Internet chez eux, peuvent ainsi se connecter à leur ENT grâce aux points Etude, à proximité de leur lieu de vie et équitablement répartis sur le territoire breton.

Le réseau des points Etude contribue au dynamisme local

Le réseau des points Etude permet à l'étudiant de pouvoir continuer à participer à la vie locale de sa commune tout en poursuivant ses études. En effet, il n'est plus astreint à une présence sur le campus universitaire. Le week-end par exemple, il peut rentrer chez lui et participer à la vie locale de son lieu d'habitation, s'insérer dans la vie associative, tout en ayant accès aux ressources numériques de l'Université.

Mars 2006 : début de la phase d'expérimentation du réseau des points Etude.

Avril 2007 : 72 points Etude opérationnels sur tout le territoire breton !

Pour en savoir plus : <http://unrb.univ-bretagne.fr>
Email : contact-pointetude@univ-bretagne.fr